

1. Identification

Identificateur de produit	Oxygen (comprend BernzOmatic Oxygen)
Autres moyens d'identification	
Numéro de la FDS	WC033
Usage recommandé	A utiliser avec Oxy-Torches Seulement.
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant/fournisseur	Worthington Cylinder Corporation
Adresse	300 E. Breed St., Chilton, WI 5301 États-Unis
Personne-ressource	Ann Stiefvater
Adresse de courrier électronique	Ann.Stiefvater@worthingtonindustries.com
Numéro de téléphone	1-920-849-1740
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-703-527-3887 International / CHEMTREC 1-800-424-9300 Domestic

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Gaz comburants Gaz sous pression	Catégorie 1 Gaz comprimé
Dangers pour la santé	Non classé.	
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Conseil de prudence	
Prévention	Éviter tout contact avec les vêtements ou les matières combustibles. Garder les soupapes et raccords exempts d'huile et de graisse.
Intervention	En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
Stockage	Protéger de lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	L'exposition à un gaz se propageant rapidement ou à un liquide qui se vaporise peut provoquer des engelures ("brûlures froides").
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Oxygène		7782-44-7	100%

Remarques sur la composition Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas de symptômes, sortir au grand air. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
Contact avec la peau	Peu probable du fait de la forme du produit. En cas de gelure, immerger la zone concernée dans de l'eau tiède (pas plus de 105°F/41°C). La laisser immergée pendant 20 à 40 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.
Contact avec les yeux	Peu probable du fait de la forme du produit. En cas de gelure se produit, rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau tiède (pas plus de 105°F/41°C) pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Ce produit est un gaz dans des conditions atmosphériques normales et l'ingestion est peu probable.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	L'exposition à un gaz se propageant rapidement ou à un liquide qui se vaporise peut provoquer des engelures ("brûlures froides").
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles. Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Laisser le gaz brûler si le débit ne peut pas être immédiatement fermé. Arroser avec de l'eau à une distance sécuritaire pour refroidir le contenant et protéger la zone environnante. Les bouteilles peuvent éclater violemment lorsque chauffées, à la suite d'une accumulation de pression excessive. Éloigner les bouteilles de gaz sous pression de la zone de l'incendie. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Evacuer la zone et combattre l'incendie d'une distance sécuritaire.
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Risques d'incendie généraux	Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Éloigner les combustibles de la matière déversée. Éliminer toute source d'allumage (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éteindre toutes les flammes à proximité. Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. L'eau peut être utilisée pour évacuer les matières déversées à distance des sources d'ignition. Ne pas introduire d'eau dans le récipient. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions relatives à l'environnement	L'écoulement provenant de l'eau servant à contrôler le feu ou l'eau de dilution peut être polluant.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Tenir à l'écart des matières combustibles. S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les soupapes de réduction. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Stocker dans un endroit bien ventilé. Toujours fixer les bouteilles en position debout et fermer tous les robinets lorsque les bouteilles ne sont pas utilisées. Ne pas stocker à proximité de matériaux inflammables ou combustibles. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Directives au sujet de l'exposition	Aucune norme d'exposition n'est accordée.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale adéquate.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Non nécessaire en général. En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé.
Protection de la peau	
Protection des mains	Non nécessaire en général. Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
Considérations d'hygiène générale	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Gaz.
Forme	Gaz comprimé.
Couleur	Non disponible.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Sans objet.
Point de fusion et point de congélation	-218.4 °C (-361.12 °F)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	-183 °C (-297.4 °F)
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet.
Inflammabilité (solides et gaz)	Gaz inflammable.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Sans objet.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Sans objet.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Sans objet.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Sans objet.

Densité de vapeur 1.105 (Air= 1)

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible.

Température d'auto-inflammation Sans objet.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Sans objet.

Autres informations

Température critique -118.6 °C (-181.48 °F)

Densité 71.23 livres/pied³ Densité du liquide @ Point d'ébullition

Formule moléculaire O₂

Masse moléculaire 32 g/mole

Propriétés comburantes Comburant

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient.

Risque de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Tenir à l'écart des matières combustibles. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Matériaux incompatibles Des matières combustibles. Agents de réduction.

Produits de décomposition dangereux Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.

Contact avec la peau L'exposition à un gaz se propageant rapidement ou à un liquide qui se vaporise peut provoquer des engelures ("brûlures froides").

Contact avec les yeux L'exposition à un gaz se propageant rapidement ou à un liquide qui se vaporise peut provoquer des engelures ("brûlures froides").

Ingestion Ce produit est un gaz dans des conditions atmosphériques normales et l'ingestion est peu probable.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques L'exposition à un gaz se propageant rapidement ou à un liquide qui se vaporise peut provoquer des engelures ("brûlures froides").

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Peu probable du fait de la forme du produit.
Effets chroniques	On ne s'attend pas à des effets chroniques lorsque ce produit est utilisé de la manière prévue.
Autres informations	Ce produit n'est associé à aucun effet néfaste connu pour la santé de l'humain.

12. Données écologiques

Écotoxicité	On ne considère pas que ce produit a des effets néfastes sur l'environnement.
Persistance et dégradation	Sans objet.
Potentiel de bioaccumulation	Sans objet.
Mobilité dans le sol	Sans objet compte tenu de la forme du produit.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Consulter les autorités avant la mise au rebut. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1072
Désignation officielle de transport de l'ONU	OXYGÈNE COMPRIMÉ
Classe de danger relative au transport	
Classe	2.2
Danger subsidiaire	5.1
Groupe d'emballage	-
Dangers environnementaux	Non
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number	UN1072
UN proper shipping name	Oxygen, compressed

Transport hazard class(es)

Class 2.2
Subsidiary risk 5.1
Label(s) 2.2, 5.1

Packing group

-

Environmental hazards

No.

Special precautions for user

Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG**UN number**

UN1072

UN proper shipping name

Oxygen, compressed

Transport hazard class(es)

Class 2.2
Subsidiary risk 5.1
Label(s) 2.2, 5.1

Packing group

-

Environmental hazards**Marine pollutant**

No.

EmS

F-C, S-W

Special precautions for user

Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon

Sans objet.

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et**le recueil IBC****15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux**Convention de Stockholm**

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux**Pays ou région****Nom de l'inventaire****En stock (Oui/Non)***

Australie

Inventaire australien des substances chimiques (AICS)

Oui

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)

Oui

Canada

Liste extérieure des substances (LES)

Non

Chine

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)

Oui

Europe

Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Oui

Europe

Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)

Non

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication	09-Juin-2016
Date de la révision	-
Version n°	01
Autres informations	La classification pour les dangers environnementaux et pour la santé est dérivée d'une combinaison de méthodes de calculs et de données d'essai, si disponible.
Références	ACGIH EPA : Base de données AQUIRE ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimiques HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition
Avis de non-responsabilité	Tout renseignement transmis dans la présente fiche signalétique est réputé exact et fiable. Toutefois, aucune garantie d'aucune sorte n'est faite relativement à la précision des renseignements ou à la pertinence des recommandations contenus dans les présentes. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer la sécurité et la toxicité de ce produit dans ses propres conditions d'utilisation et de se conformer à toutes les lois et à toute la réglementation applicables.